

**QIIRO vous propose des modèles de documents juridiques éprouvés, à jour des dernières réformes et réglementations en vigueur. Néanmoins, nos modèles restent généraux et nécessitent d’être adaptés.**

**En cas de doute sur la rédaction ou les conséquences juridiques de l’un de nos modèles de documents, nous vous recommandons l’accompagnement par un professionnel du droit.**

**Plan du document :**

1. **Modèle à intégralement recopier manuscritement de testament olographe**
2. **Modèle à intégralement recopier manuscritement ou à compléter à l’ordinateur** **de testament mystique**
3. **Modèle à intégralement recopier manuscritement ou à compléter à l’ordinateur de testament international**

**VEUILLEZ RESPECTER LES INSTRUCTIONS DE RÉDACTION DES DOCUMENTS**

MODÈLE DE TESTAMENT OLOGRAPHE

*Le testament olographe doit être impérativement et entièrement rédigé de la main de l’auteur. Ce modèle est donc un exemple à recopier et compléter à la main sur une feuille vierge !*

Je, soussigné *(nom et prénom)*, Né(e) le *(date de naissance)* à *( ville du lieu de naissance),* Domicilié(e) au *(votre adresse actuelle),* sain d’esprit, et non placé sous une mesure de protection des majeurs,

Établis mon testament dans les formes du testament olographe,

Et,

Lègue à *(nom et prénom du ou des bénéficiaires, pour chaque bénéficiaire vous devez préciser obligatoirement le lien de parenté : époux, concubin, partenaire de Pacs, enfant, ami…)*

Né(e) le *(date de naissance du ou des bénéficiaires)*

La totalité de mes biens mobiliers *et/ou* immobiliers *(en pleine propriété ou en usufruit)*

*OU*

Tel bien à tel/telle bénéficiaire *(en pleine propriété ou en usufruit)*

*(Rappel, le droit français ne permet pas d’exclure les héritiers réservataires de votre testament. Ainsi, vos descendants ou, à défaut de descendants, votre époux(se), disposent d’une part minimale de vos biens nommée réserve héréditaire qui varie en fonction du nombre d’enfants. Pour déterminer la réserve héréditaire et la quotité disponible dont vous pouvez disposez, vous trouverez toutes les informations sur notre site internet. En revanche, sans héritier réservataire, vous êtes libre de léguer vos biens à la personne de votre choix.),*

*Le cas échéant :* Ce testament révoque toutes les dispositions testamentaires antérieures *ou* Ce testament ne révoque que les dispositions testamentaires antérieures incompatibles.

*(Numérotez le nombre de feuillets que contient le document et faites le apparaître en bas de chaque feuillet comme l’exemple suivant pour 4 feuillets, inscrire sur chaque : 1 / 4 ; 2 / 4 ; 3 / 4 ; 4 /4. Si vous écrivez seulement au verso, rayez le recto d’un grand trait en travers sur toute la diagonale. Signez chaque feuillets, en bas de page, sous le texte).*

Fait à *(ville)*, le *(date)*

*(Précisez le nombre d’exemplaires réalisés et l’identité des personnes qui en possèdent une copie. Si vous avez remis le testament à un notaire pour enregistrement, précisez-le également à la fin du document.)*

Signature *(impérativement sous le texte)*

MODÈLE DE TESTAMENT MYSTIQUE

*Le testament mystique peut être rédigé de la main de l’auteur ou par un autre procédé. Toutes les mentions doivent être inscrites suivant le même procédé, ainsi vous pouvez à votre choix recopier ce modèle à la main sur une feuille vierge, soit le compléter à l’ordinateur en enlevant les mentions inutiles et grises !*

Je, soussigné *(nom et prénom)*, Né(e) le *(date de naissance)* à *( ville du lieu de naissance),* Domicilié(e) au *(votre adresse actuelle),* sain d’esprit, et non placé sous une mesure de protection des majeurs,

Établis mon testament suivant les formes du testament mystique,

Et,

Lègue à *(nom et prénom du ou des bénéficiaires, pour chaque bénéficiaire vous devez préciser obligatoirement le lien de parenté : époux, concubin, partenaire de Pacs, enfant, ami…)*

Né(e) le *(date de naissance du ou des bénéficiaires)*

La totalité de mes biens mobiliers *et/ou* immobiliers *(en pleine propriété ou en usufruit)*

*OU*

Tel bien à tel/telle bénéficiaire *(en pleine propriété ou en usufruit)*

*(Rappel, le droit français ne permet pas d’exclure les héritiers réservataires de votre testament. Ainsi, vos descendants ou, à défaut de descendants, votre époux(se), disposent d’une part minimale de vos biens nommée réserve héréditaire qui varie en fonction du nombre d’enfants. Pour déterminer la réserve héréditaire et la quotité disponible dont vous pouvez disposez, vous trouverez toutes les informations sur notre site internet. En revanche, sans héritier réservataire, vous êtes libre de léguer vos biens à la personne de votre choix.),*

*Le cas échéant :* Ce testament révoque toutes les dispositions testamentaires antérieures *ou* Ce testament ne révoque que les dispositions testamentaires antérieures incompatibles.

*(Numérotez le nombre de feuillets que contient le document et faites le apparaître en bas de chaque feuillet comme l’exemple suivant pour 4 feuillets, inscrire sur chaque : 1 / 4 ; 2 / 4 ; 3 / 4 ; 4 /4. Si vous écrivez seulement au verso, rayez le recto d’un grand trait en travers sur toute la diagonale. Signez chaque feuillets, en bas de page, sous le texte).*

Fait à *(ville)*, le *(date)*

Signature *(impérativement sous le texte)*

*(Prenez rendez vous avec un notaire, qui procédera à l'enregistrement d’un acte de souscription d’un testament mystique. Vous pouvez à votre choix aller au rendez-vous avec le testament placé dans une enveloppe close, cachetée et scellée, ou faire clore, cacheter et sceller l’enveloppe contenant le testament par le notaire. Vous devez indiquer au notaire si le testament a été rédigé à la main ou de manière dactylographié).*

Signature *(impérativement sous le texte)*

MODÈLE DE TESTAMENT INTERNATIONAL

*Le testament international peut être rédigé à la main de l’auteur ou d’une autre personne, ou par un autre procédé. Cependant toutes les mentions doivent être inscrites suivant le même procédé, ainsi vous pouvez à votre choix recopier ce modèle à la main sur une feuille vierge, soit le compléter à l’ordinateur en enlevant les mentions inutiles et grises !*

Je, soussigné *(nom et prénom)*, Né(e) le *(date de naissance)* à *( ville du lieu de naissance),* Domicilié(e) au *(votre adresse actuelle),* sain d’esprit, et non placé sous une mesure de protection des majeurs,

Établis mon testament dans les formes du testament international de la Convention de Washington du 26 octobre 1973,

Et,

Lègue *(nom et prénom du ou des bénéficiaires, pour chaque bénéficiaire vous devez préciser obligatoirement le lien de parenté : époux, concubin, partenaire de Pacs, enfant, ami…)*

Né(e) le *(date de naissance du ou des bénéficiaires)*

La totalité de mes biens mobiliers *et/ou* immobiliers *(en pleine propriété ou en usufruit)*

*OU*

Tel bien à tel/telle bénéficiaire *(en pleine propriété ou en usufruit)*

*(Rappel, le* ***droit français*** *ne permet pas d’exclure les héritiers réservataires de votre testament. Ainsi, vos descendants ou, à défaut de descendants, votre époux(se), disposent d’une part minimale de vos biens nommée réserve héréditaire qui varie en fonction du nombre d’enfants. Pour déterminer la réserve héréditaire et la quotité disponible dont vous pouvez disposez, vous trouverez toutes les informations sur notre site internet. En revanche, sans héritier réservataire, vous êtes libre de léguer vos biens à la personne de votre choix.)*

*Le cas échéant :* Ce testament révoque toutes les dispositions testamentaires antérieures *ou* Ce testament ne révoque que les dispositions testamentaires antérieures incompatibles.

*(Numérotez le nombre de feuillets que contient le document et faites le apparaître en bas de chaque feuillet comme l’exemple suivant pour 4 feuillets, inscrire sur chaque : 1 / 4 ; 2 / 4 ; 3 / 4 ; 4 /4. Si vous écrivez seulement au verso, rayez le recto d’un grand trait en travers sur toute la diagonale. Signez chaque feuillets, en bas de page, sous le texte).*

Fait à *(ville)*,

le *(date) (La date du testament est celle de sa signature par la personne habilitée. Cette date doit être apposée à la fin du testament par la personne habilité)*

*(Le testament international doit être réalisé en double exemplaire, un reçu par la personne habilitée en présence de deux témoins, et une copie conservée par son auteur. La personne habilitée est le notaire en France, et son équivalent dans les autres pays).*

Signature *(impérativement sous le texte)*

*(En présence des témoins et de la personne habilitée, le testateur signe le testament ou, s'il l'a signé précédemment, reconnaît et confirme sa signature.*

*Si le testateur est dans l'incapacité de signer, il en indique la cause à la personne habilitée qui en fait mention sur le testament. En outre, le testateur peut être autorisé par la loi en vertu de laquelle la personne habilitée a été désignée à demander à une autre personne de signer en son nom.*

*Les témoins et la personne habilitée apposent sur le champ leur signature sur le testament, en la présence du testateur)*

*Les signatures doivent être apposées à la fin du testament.*

*Si le testament comporte plusieurs feuillets, chaque feuillet doit être signé par le testateur ou, s'il est dans l'incapacité de signer, par la personne signant en son nom ou, à défaut, par la personne habilitée. Chaque feuillet doit en outre être numéroté)*